

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mai 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2021/MAI/102	OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL TERRITORIAL – ANNEE 2021
<u>Date du conseil municipal</u> 27/05/2021	
<u>Date de la convocation</u> 21/05/2021	
<u>Date de l’affichage</u> 21/05/2021	

L’an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alban LANSELLE, 1^{er} adjoint au Maire, en suite des convocations adressées le 21 mai 2021.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSELLE, Catherine OUSSET, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Nimca CIGE, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents :

- Philippe DUCQ représenté par Suzanna MARTINET
- Nathalie PIEUSSERGUES représentée par Chantal REGNAULT-GALLOIS
- Frédéric BRUNOT représenté par Fabrice HOULIER
- Nathalie COSSERON représentée par Sylvie GALLOCHER

Monsieur Dany FAROY est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU la délibération n° 2021/MARS/033 du 11 mars 2021 portant tableau des effectifs du personnel territorial – année 2021,

VU l'avis du Comité technique en sa séance du 6 mai 2021,

VU le budget communal,

Après en avoir délibéré, avec 23 voix Pour et 6 voix Contre,

ARTICLE UN :

DECIDE de supprimer les postes suivants :

- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe,
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 4 postes de rédacteur,
- 8 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 17,5/35^{ème},
- 9 postes d'adjoint technique,
- 1 poste d'éducateur des APS principal de 2^{ème} classe,
- 2 postes d'éducateur des APS,
- 1 poste d'opérateur principal des APS,
- 1 poste d'opérateur qualifié des APS,
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste de gardien-brigadier,
- 1 poste de puéricultrice cadre de santé supérieur,
- 1 poste de cadre de santé de 2^{ème} classe,
- 1 poste de puéricultrice hors classe,
- 1 poste de puéricultrice de classe supérieure,
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants,
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe,
- 2 postes d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles,
- 1 poste d'agent social principal de 1^{ère} classe,
- 2 postes d'animateur,
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe,
- 4 postes d'adjoint d'animation.

ARTICLE DEUX :

DECIDE de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 12,5/35^{ème}.

ARTICLE TROIS :

FIXE ainsi qu'il suit le tableau du personnel :

GRADES OU EMPLOIS	Cat.	Effectif budgétaire	Effectifs pourvus	Dont pourvu à temps non complet	Dont pourvu par agent contractuel
Filière administrative					
Directeur Général des Services	A	1	0		
Attaché principal	A	2	0		
Attaché	A	7	5		1
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	5	2		
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	2	0		
Rédacteur	B	2	0		
Adjoint administratif ppal de 1 ^{ère} classe	C	21	21		
Adjoint administratif ppal de 2 ^{ème} classe	C	9	5		
Adjoint administratif	C	19	15		1
TOTAL		68	48		2
Filière technique					
Ingénieur principal	A	1	0		
Ingénieur	A	1	1		1
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	5	4		
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	3	1		
Technicien	B	3	0		
Agent de maîtrise principal	C	7	6		
Agent de maîtrise	C	6	5		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	14	13		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	31	21	3	
Adjoint technique	C	28	19	2	5
TOTAL		99	70	5	6

GRADES OU EMPLOIS	Cat.	Effectif budgétaire	Effectifs pourvus	Dont pourvu à temps non complet	Dont pourvu par agent contractuel
Filière sportive					
Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	B	4	3		
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	B	1	0		
Educateur des APS	B	2	0		
TOTAL		7	3		
Filière culturelle					
Bibliothécaire	A	1	0		
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1 ^{ère} classe	B	2	0		
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1		
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	3	2	1	
Adjoint du patrimoine	C	2	0		
TOTAL		9	3	1	
Filière médico-sociale					
Cadre de santé 1ère classe	A	1	1		
Educateur de jeunes enfants	A	1	1		
Assistant socio-éducatif	A	2	1		
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	1	1	1	
Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1 ^{ère} classe	C	9	9	1	
Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2 ^{ème} classe	C	5	3		
Agent social principal 2 ^{ème} classe	C	1	0		
Agent social	C	2	2		
TOTAL		22	18	2	
Filière Police municipale					
Chef de service de police municipale	B	1	1		
Chef de police	C	1	1		
Brigadier-chef principal	C	2	0		
Gardien-Brigadier	C	3	0		
TOTAL		7	2		

GRADES OU EMPLOIS	Cat.	Effectif budgétaire	Effectifs pourvus	Dont pourvu à temps non complet	Dont pourvu par agent contractuel
Filière animation					
animateur principal 1 ^{ère} classe	B	3	3		
animateur principal 2 ^{ème} classe	B	2	1		
Animateur	B	5	1		
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} cl.	C	1	1		
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} cl.	C	10	9		
Adjoint d'animation	C	10	4		
TOTAL		31	19		
TOTAL GENERAL		243	163	8	8

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT		effectifs budgétaires pourvus	dont TNC
Attaché	A	1	
Adjoint administratif	C	1	
Ingénieur	A	1	
Adjoint technique	C	5	1
Assistantes maternelles		12	
TOTAL		20	1

CONTRAT DE PROJET EMPLOI NON PERMANENT		Effectifs	Effectifs pourvus
Attaché « chef de projet petites villes de demain »	A	1	0
TOTAL		1	0

CONTRATS AIDES		Effectifs	Effectifs pourvus
Parcours emploi compétences		4	0
TOTAL		4	0

CONTRAT D'APPRENTISSAGE		Effectifs pourvus
Contrat d'apprentissage		0
TOTAL		0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 1^{er} juin 2021

Le Maire,



Nolwenn LE BOUTER

**Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission
en Sous-Préfecture le
Et de la transmission ou notification
et publication le**

**Le Maire
Nolwenn LE BOUTER**

